

que la grande nef fut dédiée à saint Thomas de Cantorbéry après la mort de ce prélat. Déjà, saint Antheime, un de ses prédécesseurs sur le siège primate d'Angleterre, était venu passer à Lyon une partie des années 1099 et 1100, auprès de son ami l'archevêque Hugues (1). Thomas, que les prétentions iniques du roi Henri II forçaient à s'expatrier, vint chercher un refuge en France; il habita quelque temps Lyon, telle est du moins l'opinion de nos historiens les plus dignes de foi. L'archevêque Guichard et son Chapitre s'estimèrent heureux de pouvoir l'aider à soutenir sa dignité. On lui donna une belle maison au cloître de Saint Jean, aujourd'hui l'Hôtel de Chevrières, des terres et un manoir au petit bourg de Quincieux, dépendant du comté de la Salle, et l'on se fit gloire de compter un primate d'Angleterre parmi les chanoines d'honneur de l'église métropolitaine. Ces biens et ce titre passèrent aux archevêques de Cantorbéry ses successeurs; des moines anglais vinrent même par la suite, s'établir à Quincieux pour jouir de cette prébende. (2).

L'an 1245, le pape Innocent IV vint tenir à Lyon un concile ecuménique dont les assemblées eurent lieu dans l'église de Saint-Jean en présence de l'empereur latin de Constantinople, de son patriarche, de ceux d'Antioche et d'Aquilée. L'empereur Frédéric, ennemi du pontife, y fut cité à comparaître, mais il envoya à sa place son chancelier Pierre Delavigne, dont l'éloquence ne put le disculper. Par sentence prononcée en plein concile, l'empereur fut déclaré et proclamé excommunié, anathématisé et privé de l'empire. Dans le même synode fut publiée une croisade pour le recouvrement de la Terre-Sainte; saint Louis en fut élu chef et passa par Lyon avant de s'embarquer pour l'Égypte (3); ont sait assez quelle fut la malheureuse issue de cette expédition. Pendant un séjour de sept ans dans notre ville, Innocent IV décida les Lyonnais à construire un pont sur le Rhône, et quelques auteurs lui attribuent la gloire de son entier achèvement. C'est celui qui est connu sous le nom de pont de la Guillotière.

(1) Notice par M. l'abbé Pavy, *Revue du Lyon*. IV, p. 463.

(2) L'abbé Cahour; *N. D. de Fourvière*, p. 50.

(3) Paradin, p. 139.